

CONTREBANDE, TRAFIC DE DROGUE, IMMIGRATION CLANDESTINE

Guerre cachée aux frontières

Le corps des Gendarmes gardes-frontières (GGF), première «ceinture de sécurité» dans la protection du territoire national, est en pleine phase de réorganisation. Le redéploiement de ces troupes sur le terrain est un des grands chantiers de cette restructuration. La région de Maghnia, haut lieu de la contrebande et du trafic de stupéfiants, fait l'objet d'une attention particulière.

«Les frontières reviennent de loin.» Le commandant Rachid Bourguiba, qui est à la tête du 1^{er} groupement de Gendarmes gardes-frontières de Maghnia, regarde scintiller dans la nuit les lumières des faubourgs d'Oujda. L'officier n'en dit pas plus. Mais sa phrase en dit long sur le double combat mené par ses hommes durant les quinze dernières années. Ils étaient sur le front de la lutte antiterroriste et protégeaient en même temps l'immense bande frontalière qui sépare l'Algérie de ses voisins. Notamment celui de l'Ouest.

En ce début du mois d'août, les GGF du poste avancé Akid Lotfi n'ont pas droit aux vacances. Ils ont les yeux rivés vers le «Moghrib» et ses makhaznias, les membres de cette force auxiliaire qui dépend du ministère de l'Intérieur marocain. Ils ont pour réputation d'encourager les trafics transfrontaliers et de réguler la contrebande. 22h 30, un groupe de gendarmes est sur le terrain depuis un long moment pour une opération de refoulement d'immigrants clandestins, 34 Africains et 3 Marocains.

«C'est une opération de routine que nos éléments font régulièrement. L'administration marocaine refoule ces immigrants vers l'Algérie et notre travail consiste à empêcher ces derniers de rentrer dans notre territoire». Une sinistre partie de ping-pong en quelque sorte.

«Je veux rester en Algérie»

Quelques minutes plus tard, un groupe de gendarmes

fait son entrée dans l'enceinte du poste en compagnie de trois Africains, des Guinéens fuyant la misère et la dictature. Le plus jeune d'entre eux, 18 ans à peine, a la paupière droite en lambeaux. «Les militaires marocains m'ont tabassé», dit-il en étouffant un râle de douleur. Il raconte sa mésaventure. «J'ai rallié le Maroc par avion avec l'objectif de partir en Europe. Mais je n'ai pas réussi. Par la suite, j'ai été embarqué par les policiers marocains avec d'autres Africains. Ils nous ont conduits jusqu'à la frontière pour nous refouler vers l'Algérie.

Aujourd'hui, le cauchemar a commencé à 17 h et depuis nous sommes ballottés d'un côté puis d'un autre. Je suis fatigué. Si vous me le permettez, je voudrais rester en Algérie. Je ne veux pas retourner au Maroc, ils sont mauvais et en plus ils ne parlent pas le français», lâche-t-il. Les trois amis quittent le poste pour rejoindre leurs compagnons d'infortune. Ils auront droit à de l'eau, du pain et des boîtes de sardines en conserve. Un bien maigre lot de consolation.

Les GGF tentent de lutter contre le phénomène de l'immigration clandestine. «Nous avons installé des postes de contrôle sur l'ensemble des points des oueds et des pistes agricoles, qui constituent des points de passage des immigrants.

Ces postes de contrôle sont constitués d'une dizaine d'éléments. Suite à ce nouveau déploiement sur le terrain, nous avons obtenu des résultats positifs», explique le commandant Rachid



Photo: DR

Bourguiba. Selon lui, l'élimination des tristement célèbres camps d'immigrants qui étaient installés sur le lit de l'oued Maghnia a permis de mieux gérer la situation.

Mais le phénomène est encore très présent puisque pour les six premiers mois de l'année en cours, 1881 immigrants clandestins ont été appréhendés par les forces de sécurité au niveau de la frontière avec le Maroc.

Roubane, hallabas city

Mais la bête noire des GGF est de nationalité algérienne. C'est le hallab, contrebandier spécialisé dans le trafic de carburant. Et des hallabas à Maghnia il y en a à profusion. Ils sont partout. A bord de leurs véhicules (des Mercedes 220 D, des R21, R25 et autres Peugeot 505), ils écument les nombreuses pompes à essence de la région.

Certains optent pour la grosse artillerie en utilisant des tracteurs de semi-remorques capables de trans-

porter 400 litres de gasoil en une seule fois. Après avoir fait le plein, les hallabas acheminent le précieux liquide vers des habitations situées à quelques encablures de la frontière.

Le carburant est transvasé dans des jerricans de 30 litres puis «exporté» à dos d'âne vers le Maroc. Une aubaine pour ce pays frappé de plein fouet par l'augmentation des prix du pétrole brut. «Le trafic de carburant rapporte énormément d'argent. Les prix changent d'une saison à une autre.

Actuellement, avec la saison estivale et la venue des émigrés marocains, il y a une très forte demande sur le gasoil», explique un GGF du poste avancé de Roubane, petite localité frontalière située à 35 kilomètres au sud de Maghnia.

Lorsqu'on connaît la marge bénéficiaire des hallabas on comprend pourquoi tant de citoyens patientent des heures durant dans les sta-

De notre envoyé spécial à Maghnia, Tarek Hafid

d'exemple, pour les six premiers mois de l'année 2006, le 1^{er} groupement de GGF de Maghnia n'a saisi que 5 kilos de cannabis. Un résultat insignifiant pour cette région considérée comme étant la plaque tournante du trafic de zella.

Selon certains gendarmes, la lutte contre le commerce de la drogue est avant tout une affaire de renseignement. Il semble donc que les moyens qui sont actuellement à leur disposition ne permettent pas aux services de sécurité de faire face aux narco-trafiquants.

Mais la donne pourrait bien changer à l'avenir puisque le Commandement de la Gendarmerie nationale a lancé une vaste réforme du corps des Gendarmes gardes-frontières. Sur le plan opérationnel, les GGF vont bénéficier d'un renforcement de leur effectif avec la création de nouveaux postes avancés sur l'ensemble des frontières.

Dans quelques mois, ils vont être dotés de nouveaux véhicules tout-terrains, les anciens, acquis lors de la lutte contre le terrorisme, ayant fait leur temps. Les GGF vont également gagner en efficacité avec l'installation d'un système de radars de détection.

Le projet est actuellement en phase d'étude au niveau du Commandement de la GN qui s'intéresse particulièrement à l'expérience des gendarmes turcs et à celle des gardes-frontières américains.

Reste que ce redéploiement stratégique, qui vise à protéger plus efficacement les frontières, ne saurait réussir sans une prise en charge réelle des populations vivant dans ces régions. Les politiques se doivent de leur offrir d'autres alternatives sinon ces efforts seront vains.

T. H.

TERRORISME

Attentat contre la garde communale à Chabet-El-Ameur et une bombe désamorcée aux Issers

La situation sécuritaire dans la wilaya de Boumerdès est des plus inquiétantes. La recrudescence des attentats au colis piégé dans cette région du centre du pays est signalée au quotidien. Hier, un carnage a été évité de justesse, n'était l'intervention des artificiers de la Sûreté nationale qui ont désamorcé une bombe placée au niveau d'un arrêt de bus en plein centre-ville des Issers. La veille, trois bombes ont explosé au niveau de la même localité, plus exactement au village Ait-Boudoukhane, situé au sud-est de la commune de Chabet-El-Ameur à cinq kilomètres de la lisière du massif Oum-Saâd près des gorges de Kadiria. Les terroristes, activant dans la région sous la bannière de l'émir Saâdaoui Abdelhamid Hamid dit Abou El Haythem, ont ciblé une garnison de la garde communale. Des sources sécuritaires nous ont indiqué que les trois bombes ont provoqué des blessures graves à un garde communal et que d'autres ont été touchés légèrement. Cet énième acte terroriste est intervenu alors que les forces de l'ANP ont engagé un vaste ratissage au niveau de la localité de Boudouaou plus exactement à Berrahmoun. Ce ratissage fait suite à l'attentat au colis piégé perpétré par des terroristes du GSPC à l'encontre du siège de la brigade de la gendarmerie situé au niveau de la plage. Cet acte criminel avait provoqué, faut-il le rappeler, des blessures graves à trois gendarmes dont l'un serait dans un état grave.

A. Bettache

PROLONGATION DES DELAIS D'APPLICATION

DE LA CHARTE POUR LA PAIX

Soltani engage l'alliance présidentielle dans un refus

Sitôt le chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem, a-t-il suggéré l'hypothèse d'une extension des délais légaux d'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Aboudjerra Soltani livre une réaction, engageant l'alliance présidentielle qu'il préside. Le chef islamiste s'est fendu, en effet, d'une déclaration dans laquelle il s'est fait toute insistance de ce que les délais d'application de la dite charte doivent être respectés.

Sofiane Ait Iflis - Alger (Le Soir) - La promptitude avec laquelle le leader du MSP, qui assume la présidence de l'alliance présidentielle, a réagi à la suggestion du chef du gouvernement donne à penser qu'il serait véritablement question de repousser les délais de vigueur de la charte pour la paix et la réconciliation

nationale. Il n'aurait cependant pas étonné outre mesure si l'alliance présidentielle que Soltani a engagée a exprimé un appui à l'éventualité évoquée par Belkhadem. La question devient inévitable à partir du moment où la coalition triangulaire servant de piédestal à l'action présidentielle s'est érigée en contradictrice du chef du gouvernement. De plus, il est peu vraisemblable que le leader du MSP a entrepris tout juste de rectifier un propos de Belkhadem qui aurait été sibyllin et donc sujet à interprétations diverses. Le président de l'alliance présidentielle a eu l'affirmation limpide, laquelle véhicule une nette exigence : «Il faut que les délais légaux impartis à l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale soient respectés. Il reste pour les parties à charge du traitement des dossiers de poursuivre l'accomplissement de leurs missions.» Cette sentence s'est voulue l'affermissement d'une position devant, note la déclaration de l'alliance présidentielle, «les hypothèses évoquées quant à la prolongation des délais d'application de la charte pour la paix et la réconciliation

nationale et face aux conjectures relatives à l'après expiration de ces délais». L'alliance présidentielle, par l'entremise de son président en exercice, a, comme ressentant un besoin de clarification, enchaîné par expliquer que «il existe une différence entre le traitement et la prise en charge des dossiers de ceux qui ont répondu favorablement et par principe à l'appel pour la paix et la réconciliation nationale et ceux qui ont choisi de ne pas se réconcilier avec le peuple algérien. L'opération de prise en charge des premiers se poursuit. L'effort collectif de lutte contre les seconds se poursuit également». La déclaration de l'alliance chute par un rappel de ce que le président de la République a la prérogative de prendre toute autre mesure à même de ramener la paix et consolider la réconciliation nationale. Plus clairement, l'entité présidée par Soltani reste favorable à d'autres mesures allant dans le sens de la réconciliation nationale mais pas à une extension des délais d'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.

S. A. I.